

8, rue Claude Lewy 45073 ORLEANS CEDEX 2 ☎ 02 38 51 82 82

E-mail: javer-audit@javer.fr

ATTESTATION DE CONFORMITE

A la Présidence de l'association : FONDACIO,

En réponse à votre demande, nous avons établi la présente attestation sur la vérification de la conformité avec le référentiel IDEAS des Bonnes Pratiques de votre association, figurant dans le document « Tableau de suivi des Bonnes Pratiques IDEAS » ci-joint.

Pour chacune des 90 Bonnes Pratiques IDEAS vérifiées, ce tableau indique :

- Si la Bonne Pratique existe et est documentée ;
- Si la Bonne Pratique est à perfectionner et/ou à documenter ;
- Si la Bonne Pratique est naissante;
- Si la Bonne Pratique n'existe pas ;
- Si la Bonne Pratique n'est pas applicable.

Cette vérification est un préalable à la labellisation de votre Organisation par IDEAS.

Ces informations ont été établies avec l'appui de Caroline POUSSET, Secrétariat Général de votre association et de ces équipes.

Il nous appartient de nous prononcer sur la conformité de ces informations avec le guide des Bonnes Pratiques IDEAS. Notre intervention, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité, a été effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Nos travaux ont consisté à :

- Constater l'existence de dispositifs ou de procédures et, dans la mesure du possible, à vérifier, par la lecture de documents ou par entretien, le fonctionnement effectif de ces dispositifs ou de ces procédures;
- Apprécier si ces informations sont présentées de manière sincère.

<u>Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations figurant dans le document joint.</u>

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

En notre qualité de commissaires aux comptes, notre responsabilité est définie par la loi française et nous n'acceptons aucune extension de notre responsabilité au-delà de celle prévue par la loi française. Nous ne sommes redevables et n'acceptons aucune responsabilité vis-à-vis de tout tiers.

Fait à Orléans, le 9 octobre 2025,

Anil Javer-Kala

Commissaire aux comptes



référe Objectifs G 1 2 3	et est docu menté	tionne	naissa	N'exist e pas	N/A	Commentaires	Documents consultés (Version ou date, Nº d'article, page, nom du fichier dans Dropbox, lien internet)	Livrables attendus	Documents à consulter pour évaluation de l'indicateur	Fiche Méthodologique livrable ou Focus thématique
de référe nce Objectif G1 – DES FONDAN	et est docu menté e	Est à perfec tionne r et/ou à docu mente r	Est naissa nte	N'exist e pas	N/A	Commentaires	Documents consultés (Version ou date, Nº d'article, page, nom du fichier dans Dropbox, lien internet)	Livrables attendus		Fiche Méthodologique livrable ou Focus thématique

- un projet associatif clair et cohérent G1.1
- 12 Une charte d'éthique/ de déontologie G1.2
- Des activités conformes au projet associatif et à la charte d'éthique / de déontologie G1.3

GI.1 UN PROJET ASSOCIATIF CLAIR ET COHERENT

Le projet associatif présente ce qu'est l'entité

Vision - Mission - Valeurs

Le projet associatif présente la vision, la mission les

11 BP1 valeurs aux parties prenantes. Son élaboration est
collaborative.

				Le projet associatif est constitué par les				
				documents à consulter ci-après. Ceux-ci	Texte de gouvernement (Charte de			
es				détaillent le projet, les missions et le cadre	gouvernement V9) / "Statuts canoniques"			Fiche
	V			opérationnel de mise en œuvre. Ils comportent	validés en 2015 (anciennement « Charte	Projet associatif	Projet associatif	méthodologique
L	X			également les règles, principes et valeurs,	fondamentale ») / Gestion économique et	Projet associatii	Projet associatii	0 1
				applicables au fonctionnement de l'association	financière documentée.			Projet associatif
				comme aux relations en son sein, avec ses				
				membres et ses parties prenantes.				

Statuts

11	BP2	Le projet associatif et les statuts de l'entité sont en c	x				Fondacio international est une association de droit français (Loi de 1091), qui constitue la fédération des associations Fondacio opérationnelles par pays. Celles-ci sont les membres contributeurs de la fédération (Fondacio France est ainsi membre adhérent de Fondacio international).	Statuts loi de 1901	Statuts	Statuts/ Projet associatif	Focus thématique statuts
		Cartographie des parties prenantes									
11	BP3	L'entité établit une cartographie de ses parties prenantes internes et externes (bénévoles, personnes en mécénat de compétences, salariés, adhérents, donateurs et prospects, bénéficiaires, financeurs,), en veillant à la protection des données à caractère personnel conformément à la règlementation en vigueur.		x			Cartographie initiale formalisée. La démarche est lancée pour en faire un outil de gestion, alimenter le travail d'identification et de management des risques.	cartographie des pp	Cartographie des parties prenantes	Cartographie des parties prenantes/ Registre RGPD	Fiche méthodologique Cartographie/ Focus thématique RGPD
	G 1.2	2 UNE CHARTE D'ETHIQUE/ DE DEONTOLOGIE Une charte explicitant les modes de relations	de l'entit	é avec l	es p	arties prer	nantes				
12	BP4	L'organe collégial d'administration rédige et met en œuvre une charte qui : - rappelle la vision, les valeurs et les missions présentées dans le projet associatif; - explicite les modes de relations et les engagements réciproques entre l'entité et ses parties prenantes;	x				Les dispositions contenues dans les "textes fondamentaux" (cf. BP 1) constituent le cadre de mise en œuvre des BP 4, 5 et 6, pour en garantir aussi la cohérence.		Charte d'éthique	Charte d'éthique	Fiche méthodologique charte d'éthique

G 1.3 DES ACTIVITES CONFORMES AU PROJET ASSOCIATIF ET A LA CHARTE

- pour les entités tête de réseau , définit les engagements réciproques avec ces entités d'un

même réseau.

Les activités de l'entité sont cohérentes avec le projet associatif.	x		i	en lien avec le rapport d'activité et les axes prioritaires		N/A	Projet associatif et Rapport d'activité	
Les activités de l'entité respectent les modes de 12 BP6 relations et engagements réciproques énoncés dans la charte d'éthique/de déontologie	x			cadre fédéral (projet associatif) et des rèales	Exemple de convention de coopération (Fondacio International / Togo)	N/A	Charte, Rapport d'activité, Catalogue activités	

Page de référe nce du guide	Objectif G2 – DES ORGANI	et est docu menté e	à	Est naissa nte	N'exist e pas	N/A	Commentaires	Documents consultés (Version ou date, N° d'article, page, nom du fichier dans Dropbox, lien internet)	Livrables attendus	Documents à consulter pour évaluation de l'indicateur	Fiche Méthodologique livrable ou Focus thématique	
--	--------------------------	------------------------------	---	----------------------	------------------	-----	--------------	--	--------------------	--	--	--

- Un organe collégial d'administration qui élabore et met en œuvre G2.1
- Un dispositif de contrôle interne structuré G2.2
- ¹⁵ Un contrôle externe G2.3
- ¹⁶ Un organe délibérant qui approuve et contrôle- G2.4
 - G2.1 UN ORGANE COLLÉGIAL D'ADMINISTRATION QUI ÉLABORE ET MET EN ŒUVRE
 Un organe collégial d'administration
 conscient des enjeux stratégiques qui
 élabore, propose, pilote la mise en œuvre

	·								
14 BP7	L'entité assure le renouvellement de ses administrateurs personnes physiques. Elle s'organise selon les principes suivants : - l'appréciation ou la sollicitation des candidatures se fait sur la base des compétences diversifiées, des disponibilités, de l'adhésion aux valeurs, - limitation statutaire pour la durée cumulée des mandats.	x		le Er pl su id ét in in	e "Congrès Fondacio international" (tous les 5 ans) est e moment du renouvellement des équipes dirigeantes. n 2023, un nouveau mode de gouvernance est mis en lace pour favoriser la cohésion, la transversalité, la ubsidiarité et concentrer l'organisation sur les priorités dentifiées au plan stratégique. Ce fonctionnement est tayé sur le plan du droit français et le CA de Fondacio atternational réplique, dans la fédération, les décisions sitiées par les cercles et les vice-présidents dans le node "sociocratie".	Liste des administrateurs, désignations et dates de fin de mandat ; liste des mandats sur toutes les structures	N/A	Statuts	Focus thématique statuts
14 BP8	d'administration par - une participation active des administrateurs, - un (ou plusieurs) comités(s) spécialisé(s) (d'administrateurs et autres) aux rôles et mode de fonctionnement validés par l'organe collégial d'administration , préparent les dossiers pour éclairer les décisions; - un respect des critères de fréquence des réunions et d'assiduité des membres administrateurs ou dirigeants, - un envoi d'un dossier avant la réunion de l'organe collégial d'administration,	x		pi pi ré Fc et st et pr	épondre au plan stratégique. Le Conseil de ondacio regroupe des représentants de cercles it les co-présidents, il se réunit en amont des CA tatutaires qui complètent le fonctionnement	Convocations et PV des derniers CA / Délégations de pouvoir et de signatures / Membres du Comité des dons et lettre de mission (feuille de route) / Exemples de conventions et demandes de financement.	N/A	CR organe collégial d'administration, procédure fonctionnement de l'OCA, RI	

G2.2 UN DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE STRUCTURE

- une évaluation annuelle collégiale de son

Un dispositif de contrôle interne adapté, défini par l'organe collégial d'administration et audité par un comité spécialisé.

		L'organe collegial d'administration definit un			1	 1				
15	BP9	dispositif de contrôle interne - en cohérence avec les délégations de pouvoirs données, - et ayant pour mission de lui donner une assurance raisonnable que : o les activités sont menées dans le respect de ses valeurs et de sa mission sociale, o les risques identifiés sont globalement maîtrisés (La gestion des risques est détaillée en Objectif G5).		x		Une fiche de mission a été établie et validée en CA pour installer le "comité spécialisé" (ou "comité de vigilance"), en charge aussi de coordonner les dispositifs de contrôle interne. Les premières réunions sont planifiées pour détailler la feuile de route, priorités à considérer et complémentarité des dispositifs.	Plan d'action du contrôle interne, y compris les délégations de pouvoirs, la fiche mission du comité spécialisé.	N/A	Procédure de contrôle interne, délégation de pouvoirs	Focus thématique contrôle interne
15	BP10	L'organe collégial d'administration nomme un Comité spécialisé chargé de vérifier la réalité du contrôle interne, il rapporte à l'organe collégial d'administration. Il comprend au moins une personne qualifiée indépendante de l'entité. Les salariés et le Président n'en font pas partie.		x		Le comité spécialisé / comité de vigilance, dans sa mise en route, s'appuie sur le "comité des dons" dont la mission est déjà le contrôle et l'allocation de fonds aux projets. Cette mission essentielle de la fédération implique de rendre compte de l'usage des fonds aux donateurs. Chaque projet soutenu fait l'objet d'une revue trimestrielle et d'un rapport annuel.	Fiche mission du comité, plan d'action et outils (objectifs, parties prenantes, ressources et capacité d'intervention, cartographies émergentes) : ler réunion a eu lieu en juin 2025.	Fiche mission Comité spécialisé contrôle interne	Fiche mission Comité spécialisé contrôle interne	Fiche méthodologique comité spécialisé contrôle interne
15	G2.3	UN CONTROLE EXTERNE Commissaire aux comptes L'entité se dote d'un commissaire aux comptes quelle que soit sa taille.	x			RZ Audit (Elodie DOMEIZEL)	RCA et Rapport spécial	N/A	Rapport CAC	Focus thématique CAC
15	BP12	Le président mandate le Comité spécialisé en charge du contrôle interne de suivre les	X			Oui, dans le plan de contrôle interne		N/A	CR comité spécialisé en charge du	Fiche méthodologique comité spécialisé

G2.4 UN ORGANE DELIBERANT QUI APPROUVE ET CONTRÔLE

recommandations du commissaire aux comptes

notamment sur le contrôle interne.

comité spécialisé

contrôle interne

charge du

contrôle interne

Une recherche de participation active des adhérents (ou des administrateurs pour les fondations) pour assurer la qualité de la prise de décision par un organe délibérant informé qui approuve, amende ou rejette, et contrôle.

16	BP13 Les statuts limitent le cumul des procurations.	х	Point traité en CA (6 juin 2024), nombre de voix de chaque adhérent (40 au total) aux AG / nombre		N/A	Statuts	
	Le secrétariat des réunions de l'organe délibérant		de procurations maximum par participant.			CR de réunion de	
16	est assuré formellement.	х		PV des CA et AG	N/A	l'organe délibérant	
16	S'il existe un quorum statutaire, l'entité s'organise pour que la participation à la réunion de l'organe délibérant soit suffisante afin que ce quorum soit atteint à la première convocation.	х	suivi du Qorum dans le pv	pv de l'AG de juillet 25	N/A	CR de réunion de l'organe délibérant	
16	Le vote à distance (par correspondance ou BP16 Internet) est organisé pour permettre l'expression du plus grand nombre. (association de plus de 50	х	L'AG peut se dérouler en « distanciel », les votes restent à main levée (règles actualisées en 2025)		N/A	CR de l'organe délibérant/ Statuts/ RI	
16	Les rapports (y compris du Commissaire aux Comptes), comptes et projets des résolutions BP17 (dont nouveaux administrateurs) sont diffusés au moins 15 jours en amont de la réunion de l'organe délibérant.	х	avec un maximum de documents prêt à la date de la convocation	les convocations sont faites par les services salariés dans les temps	N/A	Convocation Organe délibérant	
16	Le rapport annuel présenté par la direction générale à l'organe délibérant aborde la mise en BP18 œuvre du plan stratégique et plus particulièrement les projets dans le domaine de la Responsabilité Sociétale.	x	La stratégie de l'association est traduite au fil des AG annuelles, à partir du plan à moyen terme fixé en congrès pour 5 ans. Le pilotage et la mesure de l'avancement se font en préparation de l'AG. « L'écologie intégrale » est une orientation pérenne du plan stratégique, pour sa dimension sociale et sociétale.		Rapport annuel	Rapport annuel/ Plan stratégique	Fiche méthodologique rapport annuel & Focus thématique RSE

guide ACTIVITÉS LUCRATIVES mente mente	Pag de réfé nce du guic	ENCADREMENT DES	t tionne r et/ou à é docu	Est naissa nte	N'exist e pas	N/A	Commentaires	Documents consultés (Version ou date, Nº d'article, page, nom du fichier dans Dropbox, lien internet)	Livrables attendus		Fiche Méthodologique livrable ou Focus thématique
--	--	-----------------	------------------------------------	----------------------	------------------	-----	--------------	--	--------------------	--	--

- Une gestion désintéressée et transparente G3.1
- 20 Un encadrement du cumul d'un emploi rémunéré et d'une fonction d'administrateur au sein de l'entité G3.2
- 20 Un encadrement des activités lucratives G3.3

G3.1 UNE GESTION DESINTERESSEE ET TRANSPARENTE

Une administration à titre bénévole dans le respect des tolérances juridiques et fiscales

L'entité est administrée à titre bénévole par des personnes n'ayant elles-mêmes ou par personne interposée, aucun intérêt direct ou indirect dans les résultats de l'entité.

x

Absence de distribution d'excédents et de distribution d'actifs aux membres et aux dirigeants (directement ou indirectement)

		L'entité ne procède à aucune distribution directe
		ou indirecte d'excédents, sous quelque forme que
18	BP20	ce soit. Les membres de l'entité ou leurs ayant droit
10	DI 20	ne peuvent pas être déclarés attributaires d'une
		part quelconque de l'actif, sous réserve du droit de
		reprise des apport.

Un encadrement et contrôle des frais des dirigeants et administrateurs

Les frais des dirigeants élus et non élus sont encadrés et ne sont pas l'occasion de rémunérations indirectes : - ils sont appuyés de pièces justificatives et sont soumis à une

18 BP21 procédure, - cette procédure, qui écarte notamment les dépenses somptuaires et celles hors de l'activité sociale, est placée sous le contrôle du comité spécialisé chargé de vérifier la réalité du contrôle interne.

En lien avec la Charte d'Ethique, mise en place et respect d'une procédure d'autorisation préalable des conventions passées avec les membres des organes d'administration ou de direction ou membre de comités spécialisés éventuellement constitués (comité scientifique, comité Rh, comité communication...)

Les dirigeants communiquent à l'entité la liste de 19 BP22 toute autre entité dans laquelle ils exercent des fonctions d'administration ou de direction.

t x			Les excédents éventuellement constatés viennent abonder le fonds associatif ou sont affectés en fonds dédiés attachés aux projets.		N/A	Rapport du CAC, comptes annuels	
х			Les frais engagés par les bénévoles peuvent faire l'objet d'un abandon de frais (ABF) ouvrant au reçu fiscal et signé par le responsable de service, puis par le président ou le DAF. Cette procédure est formalisée dans le document "procédure d'engagement et de remboursement de frais" (avril 2022)	Cf. classeur des procédures à partager.	N/A	Procédure/ exemple avec comptable	

	х				il n'y a pas de déclaration écrite et signée pour chaque membre du DA ou président pour les mandants.	La liste des mandats exercés par les dirigeants dans des organismes liés à Fondacio est établie, un tableau de suivi fait dorénavant mention des engagements éventuels dans des entités extérieures, sans lien avec Fondacio international.	N/A	Tableau de suivi des déclarations annuelles des administrateurs	
--	---	--	--	--	---	--	-----	--	--

Les conventions (achats, financements, autres) avec les dirigeants ou toute entité liée aux dirigeants font l'objet d'une procédure préalable BP23 de l'organe collégial d'administration dans les formes et conditions légales. Les conventions entre entités d'un même réseau sont concernées par cette procédure.		х		la gestion des achats n'est pas forcément suivie d'une procédure écrite ; toute la gestion des financements de projets est très cadrée et documentée.	procédures	N/A	PV d'Organe collégial d'administration	
Le rapport spécial sur les conventions réglementées rédigé par le Commissaire aux comptes s'appuie sur la liste (à jour) des entités BP24 dans lesquelles les dirigeants exercent des fonctions d'Administration ou de Direction ainsi que sur la liste des conventions nouvelles et celles poursuivant leurs effets.	х			Pas de convention relevée par le cac dans son rapport ; mail il est fait mention de convention de prêt de personnel dans les pv du CA et pv de l'AG.		Rapport spécial du CAC	Rapport spécial du CAC	

G3.2 UN ENCADREMENT DU CUMUL D'UN EMPLOI REMUNERE ET D'UNE FONCTION

D'ADMINISTRATEUR AU SEIN DE L'ENTITE Un contrôle de l'existence d'une fonction distincte effective. Accord préalable de l'organe collégial d'administration.

Le cumul d'un emploi rémunéré et d'une fonction élective (à l'organe collégial d'administration) est soumis à des conditions spécifiques. La mission doit être définie, distincte des fonctions électives et faire l'objet d'un accord spécifique de l'organe collégial d'administration.

				X	Seuls les membres du CA ont été déclarés à la préfecture ; aucun d'eux n'a un contrat de travail.	Élection des membres du conseil d'administration ; organigramme		Procédure RH/ PV d'Organe collégial d'administration	
--	--	--	--	---	--	--	--	--	--

20 BP26 (empl	ctivité de la mission fait l'objet d'un contrôle loi du temps et réalisation des objectifs) par ne collégial d'administration ou le comité alisé nommé à cet effet.				x	les membres de la co-présidence sont bénévoles ou salariés : mais il n'y a pas de cumul avec un salarié et un membre administrateur déclaré en préfecture		N/A	Fiche de mission	
_{G3.3} UN E	NCADREMENT DES ACTIVITES LUCRATIV	/ES								
s'insci son de 20 BP27 comp impac durab	ctivités à caractère lucratif doivent : - rire dans la mission sociale et contribuer à éveloppement, - respecter les règles otables et fiscales (sectorisation , filialisation, ct des seuils d'exonération) - ne pas être plement déficitaires, - ne pas être l'occasion munérations indirectes pour les dirigeants.				х	L'association Fondacio ne possède pas en son sein de secteur lucratif en tant que tel au sens comptable et fiscal.	pas de filiales dans les comptes annuels	N/A	Statuts, comptes annuels	Focus thématique activités lucratives
DERNIERE LIGN	IE PRISE EN COMPTE DANS LA SYNTHESE. SI besoin, INSERER	des lignes	AU DESSUS de	celle-ci.						

Page de référen ce du guide	Objectifs G 4 5 6	e et est p doc e	à r perf secti	Est N'e	e N/A	Commentaires	Documents consultés (Version ou date, Nº d'article, page, nom du fichier dans Dropbox, lien internet)	Livrables attendus	Documents à consulter pour évaluation de l'indicateur	Fiche Méthodologique livrable ou Focus thématique
Page de référen ce du guide	Objectif G4 – UN PLAN STRATÉ	e et doc ume	er set/o	nais	exi e N/A as	Commentaires	Documents consultés (Version ou date, № d'article, page, nom du fichier dans Dropbox, lien internet)	Livrables attendus	Documents à consulter pour évaluation de l'indicateur	Fiche Méthodologique livrable ou Focus thématique
22 BP	Découlant du projet associatif, il s'organise en référence à la vision, la mission et les valeurs formulées dans le projet afin de tendre à sa réalisation; - Explicitant le modèle socio économique sur lequel repose l'entité, - Définissant des objectifs stratégiques, il les décline en projets opérationnels pour leur réalisation,	x				Le nouveau plan stratégique, établi en congrès (mai 2023), fixe le cadre du plan 2024-2028 (cf. aussi rapport moral / AG juin 2024) Pour mémoire le Congrès est composé de 120 congressistes issus de 22 pays dans un modèle fédéral.	Plan stratégique	Plan stratėgique	Plan stratégique	Fiche méthodologique Pla stratégique & focus thématique RSE
23 BP	Un plan stratégique élaboré avec les équipes pour y apporter des ajustements nécessaires puis approuvé par	×						N/A	PV Organe collégial d'dministration, PV Organe	Fiche méthodologique F

Un plan stratégique élaboré avec les équipes pour y apporter des ajustements nécessaires puis approuvé par l'organe collégial d'administration, présenté à l'organe délibérant.

Un plan stratégique piloté dans sa mise en œuvre et son
23 BP30 suivi par le bureau de l'organe collégial d'administration,
guide l'action de l'entité à tous les niveaux.

x					N/A	PV Organe collégial d'dministration, PV Organe délibérant,	Fiche méthodologique Plan stratégique
х			Déploiement en cours, revu en CA (mars 2025) A préciser : quels sont les indicateurs et calculs d'impact permettant de suivre les réalisations ?	document de synthèse sur le plan stratégique	N/A	PV Organe collégial d'administration	

Page référe ce du guid	Objectif G5 – UNE POLITIQUE E	et onn st er oc et/o	Est n'exi nais ste sant pas		Documents consultés (Version ou date, № d'article, page, nom du fichier dans Dropbox, lien internet)	Livrables attendus	Documents à consulter pour évaluation de l'indicateur	Fiche Méthodologique livrable ou Focus thématique
------------------------------------	-------------------------------	----------------------	-----------------------------	--	--	--------------------	---	---

- ²⁵ Une méthodologie adaptée G5.1
- ²⁵ Elaboration d'une procédure de gestion de crise G5.2

G5.1 UNE METHODOLOGIE ADAPTEE

Maîtrise des risques

Recensement et évaluation au moyen d'une cartographie périodiquement actualisée

L'entité élabore collaborativement et met à jour la liste des principaux risques auxquels elle est confrontée à court et moyen terme. Elle en évalue la criticité en termes d'impact et de probabilité. Lorsqu'aucun changement n'est intervenu, la mise à jour est effectuée au minimum tous les 3 ans.

	х				Cartographie des risques formalisée et approuvée (dbut 2025). Validation en cours au CA, pour être intégrée dans les processus de prévention et de contrôle interne (comité de vigilance)	pas très developp
--	---	--	--	--	---	-------------------

Cartographie des risques

Cartographie des risques

Fiche méthodologique cartographie des risques

Politique active de prévention ou de maitrise des risques validée et suivie par l'organe collégial d'administration

L'entité met en œuvre les plans d'actions, les procédures BP32 internes et les contrôles aptes à prévenir les principaux risques identifiés et à en réduire leurs impacts.	x		L'association a mis en place une procédure d'évaluation des victimes et surtout, une procédure préventive des abus sexuels. Fondacio met en œuvre des actions précises et concrètes en matière de gestion des risques, tant sur le plan traitement que préventif, dans le cadre strict de sa responsabilité de fédération.	N/A	cartographie des risques, contrôle interne, CR comté spécialisé	
			fédération.			

G5.2 ELABORATION D'UNE PROCEDURE DE GESTION DE CRISE

L'entité élabore des scénarii de gestion de crise sur les risques majeurs auxquels elle est particulièrement exposée, et qui le nécessitent. Ils incluent si nécessaire un volet « communication de crise ».

x		A compléter et enrichir avec la mise en œuvre de la cartographie des risques (priorités à définir ou actualiser)	N/A	Procédure gestion de crise	Focus thématique gestion de crise

Page de référen ce du guide Objectif G6 – UNE POLITIQUE DE GESTION DES RICHESSES SOCIALE	Est à perf Exist e et est onn nais er sant en hée doc ume nter	e N/A Commentaires	Documents consultés (Version ou date, Nº d'article, page, nom du fichier dans Dropbox, lien internet)	Livrables attendus	Documents à consulter pour évaluation de l'indicateur	Fiche Méthodologique livrable ou Focus thématique
--	--	--------------------	---	--------------------	---	---

- 27 Une répartition des missions, des compétences et des pouvoirs G6.1
- Une gestion guidée par la recherche de la qualité des conditions d'emploi et du développement G6.2
- 29 Une politique salariale et de rémunération définie par l'organe collégial d'administration G6.3
 - G6.1 Une répartition des missions, des compétences et des pouvoirs

Les missions sont réparties en fonction des compétences des personnes et l'attribution des pouvoirs correspond à cette répartition.

27 BF	L'entité se dote d'une procédure de recrutement avec : - une définition de poste avant toute décision d'embauche de salariés, - pour les cadres, la sélection des candidats faisant l'objet d'une double validation avant toute embauche, - pour les collaborateurs ayant des liens directs ou indirects de nature juridiques, financiers ou autres avec un dirigeant (élu ou salarié), une validation de l'organe collégial d'administration avant toute embauche	c	Il existe une gestion raisonnée des ressources humaines, notamment des quelques salariés (effectif 4 salariés): fiche de poste, processus de validation d'un recrutement, responsable hiérarchique clairement identifié pour chaque salarié, logique d'insertion au cas par cas La paie des salariés est externalisée auprès d'un prestataire.		Procédure de recrutement	procédure RH recrutement et organigramme	Focus thématique RH fiches de poste/fiches de mission
27 BF	L'entité dispose d'une description de son organisation du travail avec - définition des missions entre salariés, bénévoles et volontaires, - organigramme(s) à jour décrivant la répartition des responsabilités, - délégations de pouvoirs établies en cohérence avec l'organigramme, les statuts et, s'il y a lieu, le règlement intérieur.,	¢ .	La politique de gestion des richesses humaines est différenciée mais complémentaire, pour les salariés comme pour les bénévoles. Un organigramme des cercles et de l'organisation en cercles, de type sociocratie, a été établi et diffusé. Toutefois, la répartition effective des missions et des tâches n'est pas mise en visibilité, ce qui ne semble pas poser de problème important du fait de la dimension de l'équipe.	oraganigramme; délégation de pouvoir	N/A	Fiches de poste, organigramme, délégation de pouvoirs	Focus thématique RH fiche de mission, fiche de poste & Délégation de pouvoirs
27 BF	Les nominations des membres du comité de direction et des comités spécialisés font l'objet d'un aval de l'organe collégial d'administration.	<	suivi présent dans les pv	pv du CA et des AG	N/A	PV de l'organe colléégiaal d'administration	

G6.2 Une gestion guidée par la recherche de la qualité des conditions d'emploi et du développement des personnes

L'entité dispose de documents décrivant les pratiques gestion des richesses humaines permettant le développement des compétences de toutes les pers bénévoles, volontaires et salariées : - charte du bénévolat approuvée par l'organe collég d'administration 28 BP37 - programme de formation pour les bénévoles et les salariés en adéquation avec les projets, - suivi périodique des contributions et besoin de développement : bénévoles et volontaires (forme variable), salariés (entretien), - prévention de toute forme de discrimination dans le sélection et le développement de toutes les personnes	nnes al	les entretiens annuels sont réalisés et formalisés et suffisamment développés.	charte du bénévolat, programme de formation, politique d'entretiens de Développement (salariés, bénévoles), etc.	N/A	Charte du bénévolat, plan de formation, CR entretien aannuel,	Focus thémtique RH - Développement des compétences
L'entité dispose de documents décrivant les pratique gestion des richesses humaines respectant les atten droit social : - application d'une convention collective si étendue (s'imposant à toutes les entités du secteur) 28 BP38 - présence et fonctionnement des Instances représentatives de personnel (IRP) - règlement intérieur salarié - santé, sécurité et conditions de travail pour tous : Document Unique d'Évaluation des Risques - prise en compte du droit au télétravail.		A la mesure des besoins	pas de CCN appliqué	N/A	RI, DUERP,	Focus thématique RH - politique de rémunération
G6.3 Une politique salariale et de rémunération définie par l'organe collégial d'administrat	on					
L'entité dispose de documents décrivant les pratiques salariales et de rémunération approuvée par l'organ- collégial d'administration. Elles sont en cohérence av pratiques du secteur d'activités et respectant l'échell rémunération de référence (convention collective applicable, à défaut étude de marché ou références secteur).	c les de x	pas de gestion de grille des salaires: mais rémunération abordée lors des entretiens annuels.		N/A	Politique RH	Focus thématique Politique et pratiques de rémunération
DERNIERE LIGNE PRISE EN COMPTE DANS LA SYNTHESE. SI besoin, INSERER de	lignes AU DESSUS de celle-ci.					

Fondacio - SUIVI-DES-90-BONNES-PRATIQUES - v220425 ajk

Objectifs G 7 8	e et perfe Est N'exi est ction naiss ste N/A docu ner ante pas	Commentaires	Documents consultés (Version ou date, N° d'article, page, nom du fichier dans Dropbox, lien internet)	Livrables attendus	Documents à consulter pour évaluation de l'indicateur	Fiche Méthodologique livrable ou Focus thématique
P c S Objectif G7- UN RESPECT DES DO c P T	Exist perfe e et ction est docu et/o ante pas u à ée docu	Commentaires	Documents consultés (Version ou date, N° d'article, page, nom du fichier dans Dropbox, lien internet)	Livrables attendus	Documents à consulter pour évaluation de l'indicateur	Fiche Méthodologique livrable ou Focus thématique

[#] Une déontologie de la recherche de financements et de la collecte - G7.1

G7.1 UNE DEONTOLOGIE DE LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS ET DE LA COLLECTE

L'organe collégial d'administration organise la définition, le suivi et le contrôle des règles déontologiques et des prescriptions règlementaires de collecte de dons et de recherche de financements.

L'organe collégial d'administration, ou un administrateur ou un comité spécialisé :

- définit les principes déontologiques et techniques relatifs
 à l'organisation de la recherche de financements la collecte et à la communication associée,
- explicite le modèle socio économique de l'entité,

BP40

 affirme son respect de la protection des données à caractère personnel des donateurs,
 Ces éléments sont portés à la connaissance des salariés,

bénévoles ou prestataires en charge de leur bonne application.

Prise en compte de la volonté des donateurs ou financeurs et des réclamations

x		Fondacio international n'appelle pas à la générosité du public le plus large (Fondacio France assure par contre cet appel pour son compte propre). La recherche de donateurs, pour la fédération, est opérée par approche directe (réseau relationnel ou institutionnel). La relation est individualisée avec chaque donateur, elle implique directement le responsable de cette mission de collecte de fonds, les "ambassadeurs" choisis et désignés auprès d'un	procédure de dons et Comité des dons	N/A	Procédure collecte de fonds	
		collecte de fonds, les "ambassadeurs"				

[#] Une déontologie de la relation de partenariats – G7.2

# BP41	L'organe collégial d'administration veille particulièrement aux dispositions visant au respect de la volonté du donateur ou financeur.	×		trimestrielle), alloue les fonds aux	Comptes-rendus des travaux du comité des Dons (C/R de réunions, reportings et rapports Projets)	N/A	PV de l'organe collégiaal d'administration	Focus thématiques Reçus Fiscaux
# BP42	Les réclamations des donateurs sont suivies. Une réponse leur est apportée dans un délai maximal préétabli. Les améliorations qu'elles suggèrent sont étudiées et mises en place si retenues.		x	Relation individualisée.		N/A	Procédure traitement des réclamations	
G7.2	UNE DEONTOLOGIE DE LA RELATION DE PARTENARIA L'organe collégial d'administration définit le cadre déontologique aux différentes étapes de la relation avec ses partenaires	TS						
	L'organe collégial d'administration : - définit les principes déontologiques de la relation avec ses partenaires, -			C'est le rôle du Comité des Dons, qui s'appuie sur les conventions de				

participe

partenariat établies pour chaque

projet auquel Fondacio International

participe à la construction du projet avec le partenaire, -

définit les modalités de l'évaluation du partenariat et en

analyse les résultats. Il peut confier ces missions à un

administrateur ou un comité spécialisé.

BP43

Fondacio - SUIVI-DES-90-BONNES-PRATIQUES - v220425 ajk

Exemple de Convention (Togo)

Focus Thématique : Exemple

de protocole de partenariat

Conventions de

paartenariats, charte éthique

N/A

Objectif G8 – UNE POLITIQUE DE COMMUNICATION ANIMÉE PA UNE VOLONTÉ DE TRANSPARENCE	Exist e et est doct men ée	et/c	Est naiss ante	ste	N/A	Commentaires	Documents consultés (Version ou date, № d'article, page, nom du fichier dans Dropbox, lien internet)	Livrables attendus	Documents à consulter pour évaluation de l'indicateur	Fiche Méthodologique livrable ou Focus thématique
---	---	------	----------------------	-----	-----	--------------	---	--------------------	---	--

COMMUNICATION AUX PARTIES PRENANTES

Vision – Mission - Valeurs et principales activités, les autres fondamentaux et tout autre documents de références sont rappelés dans les supports de communication

# BP44	Le projet associatif et les missions sociales de l'entité sont rappelées dans ses supports de communication.	,	:		semble complet. Il est volontairement synthétique, et renvoie aux sites des	Plan d'action de mise à jour (y compris sur la nouvelle gouvernance établie par le Congrès 2023)	N/A	Brochures, site internet,	
# BP45	Les missions sociales sont utilisées pour individualiser les charges affectées dans les documents comptables. Elles sont clairement explicitées dans l'annexe des comptes annuels selon la règlementation en vigueur.	>	(Compte de fonds dédiés et gestion par projet. CROD et CER mis en place pour les comptes 2024 - Pas de référence aux missions sociales dans la plaquette 2023		n/a	Comptes annuels	
	Les documents de référence (Statuts, rapport annuel et								

Site internet, brochures...

Rapport annuel

Le site web de Fondacio est clair et

Documents accessibles sur le site en

ligne. Rapport d'activité , pv d'ag,

Le plan stratégique est résumé dans un document synthétique et fait l'objet d'un partage en interne et d'une communication externe

comptes) et les autres informations fondamentales (Projet

associatif, Charte(s)) sont facilement accessibles (internet

et tout autre canal de diffusion).

BP46

# BP47	Existence d'une version synthétique du plan, cohérente avec la version source, adaptée à la communication aux principales parties prenantes.	x	par les enjeux d'une fédération	Cf. documents produits et communiqués à l'occasion du Congrès.	N/A	Version synthétique du plan stratégique	
	La politique de gestion des risques fait l'objet d'une						
	communication interne						
# BP48	Une communication interne adaptée permet à l'ensemble des équipes (bénévoles, volontaires, salariés,) d'être informé des actions de maîtrise des risques mises en œuvre avec leur concours.	x	Communication faite selon les catégories de parties prenantes : ensemble des risques aux pays membres / risques projets aux donateurs concernés / risques d'abus et politique de maîtrise aux publics La formalisation de la communication est prévue avec la formalisation de la cartographie en cours.		N/A	Documents de communication interne	
	- et d'une communication externe aux partenaires						
# BP49	Les partenaires de l'entité sont informés des grandes lignes de sa politique de gestion des risques.	х	Pratique à développer		N/A	Documents de communication externe	
DEDNIEDE	F LIGNE PRISE EN COMPTE DANS LA SYNTHESE. SI besoin INSERER des lignes ALLD	ESSUS do collo ci					

DERNIERE LIGNE PRISE EN COMPTE DANS LA SYNTHESE. Si besoin, INSERER des lignes AU DESSUS de celle-ci.

e de réfé ren	Objectifs F1 2 3	st tà t ex e pe na ist et rfe iss e es cti an p	Commentaires	Documents consultés (Version ou date, N° d'article, page, nom du fichier dans Dropbox, lien internet)	Livrables attendus	Documents à consulter pour évaluation de l'indicateur	Fiche Méthodologique livrable ou Focus thématique
ren		st tà Es N' e pe t ex et rfe na ist N/ es cti iss e A t on an p do ne te as	Commentaires	Documents consultés (Version ou date, Nº d'article, page, nom du fichier dans Dropbox, lien internet)	Livrables attendus	Documents à consulter pour évaluation de l'indicateur	Fiche Méthodologique livrable ou Focus thématique

- 40 Organisation comptable F1.1
- ⁴² Tenue et traitement comptable F1.2
- 43 Arrêté des comptes par l'organe habilité F1.3
- 43 Approbation des comptes par l'organe délibérant F1.4

F1.1 ORGANISATION COMPTABLE

Une Organisation comptable fiable et conforme respectant les normes de l'Autorité des Normes Comptables (ANC)

L'entité établit des comptes annuels (Bilan, Compte de résultat, Annexe) conformes aux normes en utilisant les trames de présentation préconisées par ces normes. En particulier l'annexe comprend outre les obligations légales toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension des comptes.

Un Compte de Résultat par Origine et
Destination et un Compte d'Emploi des
Ressources exhaustifs
et conformes

×			Le CAC certifie un Rapport sur les Comptes Annuels 2023 et 2024.	Cf. rapport du CAC 2024 ; CER et CROD présent mais sans les annexes explicatives	Comptes annuels	Comptes aannuels		
---	--	--	--	--	-----------------	------------------	--	--

40 BP51	Pour les entités faisant appel public à la générosité, le Compte de Résultat par Origine et Destination et le Compte d'Emploi des Ressources doivent être tous deux établis avec leur annexes conformément aux textes de l'ANC.	x	manque annexes explicatives sur la construction du CER et du CROD	ok avec le CER et le CROD	CER, CROD	CER, CROD	
41 BP52	approuvés par l'organe habilité : - arrêtés par l'organe habilité tel que prévu dans les statuts ou le règlement intérieur - dont les informations financières (rapport de gestion, rapport du trésorier ou rapport financier selon la terminologie retenue par l'entité) sont couvertes par la mission du Commissaire aux comptes qui en vérifie la sincérité et la conformité avec les comptes annuels. - certifiés par le Commissaire aux comptes. - approuvés par l'organe délibérant ou l'organe habilité par les statuts dans les 6 mois suivants la clôture	x	ok avec les lectures et les approbations des résolutions	RCA et pv du CA et de l'ag	Rapport CAC	Rapport CAC, PV organe collégial d'administration, organe délibérant	
	Cas des entités à structures multiples Les entités qui démultiplient leur action au travers de						
41 BP53	structures juridiques distinctes, associations affiliées ou filiales, établissent selon le cas des comptes combinés ou consolidés. Ils sont approuvés par l'organe délibérant compétent.		x Pas de comptes combinés		N/A	Comptes annuels	
F1.2	TENUE ET TRAITEMENTS COMPTABLES Une tenue comptable et des traitements de qualité.			1			
42 BP54	Les outils logiciels et matériels de tenue de comptabilité sont adaptés à la taille et à la complexité de l'entité. Ils sont sécurisés et régulièrement mis à jour.	x	Outil de CRM ok / suivi individualisé et manuel des dons ; suivi avec le Comité des dons au trimestre	SAGE en compta; DON@COM pour la gestion des dons	N/A	Entretien avec responsable comptabilité	Focus thématique Traitement comptable

42 BP55	Le responsable comptable, les personnels comptables et les prestataires extérieurs disposent des compétences techniques nécessaires à la réalisation de leurs tâches.	x		fiche de poste et entretien annuel	N/A	Entretien avec responsable comptabilité	Focus thématique Traitement comptable
42 BP56	La traçabilité entre les écritures et les pièces justificatives est avérée dans les deux sens, y compris dans les comptabilités auxiliaires d'établissements.	x	Perspectives d'automatisation avec les outils de Fondacio France ? Intégration progressive des outils à suivre	comptabilité suivie en interne pour le siège France, mais intégration d'une comptabilité depuis les comptes du Tongo	N/A	Entretien avec responsable comptabilité	Focus thématique Traitement comptaable
F1.3	ARRETE DES COMPTES PAR L'ORGANE HABILI L'organe collégial d'administration (ou habilité), bien informé des enjeux financiers, arrête les comptes annuels.	TE					
43 BP57	L'organe collégial d'administration ou l'organe habilité si prévu dans les statuts ou le règlement intérieur procède à l'arrêté des comptes annuels après présentation détaillée par le trésorier et les comités spécialisés (financier et comité chargé de vérifier la réalité du contrôle interne). Il mesure les enjeux. Il est attentif aux remarques éventuelles du Commissaire aux comptes.	x	ras	pv des CA et AG sur 2024 et 2025	n/a	PV organe collégial d'administration	
F1.4	APPROBATION DES COMPTES PAR L'ORGANE L'organe délibérant, correctement informé	DELIBERANT					
43 BP58	La présentation des comptes à l'organe délibérant se fait avec un souci de pédagogie; les enjeux financiers sont soulignés.		Rapport financier détaillé établi et présenté au CA et à l'AG		N/A	Rapport annuel	Focus thématique Préconisation sur les annexes financières
de	tif F2 – UNE INFORMATION FINANCIÈRE DE QUALITÉ, LISIBLE, ACCESSIBLE ET LARGEMENT DIFFUSÉE	st tà t ex N/ e pe na ist et rfe iss e	Commentaires	Documents consultés (Version ou date, N° d'article, page, nom du fichier dans Dropbox, lien internet)	Livrables attendus	Documents à consulter pour évaluation de l'indicateur	Fiche Méthodologique livrable ou Focus thématique

- 45 Qualité (présentation, conformité, délai) F2.1
- 46 Lisibilité, Accessibilité et obligation légale de dépôt F2.2

72.1 Qualité (présentation, conformité, délai) Une information financière de qualité

Présentation : La présentation et le contenu des documents (site, bulletin, rapport annuel) sont adaptés au type de public, avec l'objectif de faciliter la compréhension.

Finesse: Le niveau de finesse des informations présentées permet de retracer l'activité et la situation financière de l'entité. Celle-ci utilise les possibilités d'adaptation ou de développement des rubriques.

45 BP60

45 BP61

- chaque catégorie significative d'élément du modèle socio-économique fait l'objet d'une présentation séparée dans les états.
- des postes et rubriques supplémentaires sont présentés au compte de résultat lorsqu'une telle présentation est pertinente pour comprendre la performance financière de l'entité.

Délai: Les délais de production, certification, approbation, diffusion des comptes participent de la qualité de l'information financière. En particulier, les comptes annuels approuvés sont disponibles dans les 6 mois et diffusés au plus tard dans les 12 mois de la clôture.

er	х		A parfaire dans la limite des choix de communication (par exemple, dans le cas où il faudrait parler au grand public ?)	rapport annuel	N/A	Rapport annuel	Fiche méthodologique : Rapport annuel
es	x		tous les axes sont développés; mais il n'y a pas forcément des indicateurs de performance partout.	rapport d'activité	N/A	Rapport annuel	
e la es s de	x		dépôt des comptes faits; disponibilité sur le site avec un décalage	pv et site web et JO	N/A	Procédure	

F2.2 LISIBILITE et ACCESSIBILITE

Une information financière lisible et largement accessible.

46 BP62	Indivisibilité: Toute présentation de données chiffrées est accompagnée des commentaires indispensables. En cas d'information par extraits, l'accès à l'information complète est aisée. En particulier, le site Internet permet le téléchargement des comptes annuels dans leur intégralité.	x		disponibilité du rapport annuel et pv ; pas de disponibilité des comptes et rapport du cac	site web	N/A	Annexe comptes annuels	
46 BP63	Pertinence: Les ratios et graphiques utilisés correspondent à la réalité qu'ils illustrent et ne donnent pas une image décalée. Par exemple, la répartition des emplois par missions est analysée sur l'ensemble des emplois (hors reports et excédents), le coût de la collecte est apprécié par rapport au montant collecté (hors autres ressources), etc.	x		manque de développement sur les commentaires sur le CROD et CER.		N/A	Rapport annuel, CER,	
46 BP46 (rappel)	Accessibilité: Les documents de référence (Statuts, rapport annuel et comptes) et les autres informations fondamentales (Projet associatif, Charte(s)) sont facilement accessibles (internet et tout autre canal de diffusion).							
46 BP64	Publicité : L'entité respecte ses obligations légales de publication des comptes quand elle y est astreinte	x		oui	jo	N/A	Site JOAFE	Focus thématiqque Obligations de Publications
Pag e de réfé oren ce du gui de	bjectif F3 – UN OUTIL DE GESTION BUDGÉTAIRE PERFORMANT, COHERENT ET FIABLE	Exi Es st t à Es e pe t et rfe no es cti iss t on ar do ne te	ex ist N/s e A	Commentaires	Documents consultés (Version ou date, N° d'article, page, nom du fichier dans Dropbox, lien internet)	Livrables attendus	Documents à consulter pour évaluation de l'indicateur	Fiche Méthodologique livrable ou Focus thématique

⁴⁸ UNE COMPTABILITE ANALYTIQUE MULTI- AXIALE - F 3.1

⁴⁸ COHERENCE COMPTABILITE ANALYTIQUE / GENERALE - F 3.2

⁴⁹ PROCESSUS BUDGETAIRE - F 3.3

F3.1 UNE COMPTABILITE ANALYTIQUE MULTI- AXIALE

Une Comptabilité multi- axiale permettant un classement par nature, origine ou destination et par mission ou programme

Continuité: L'imputation des emplois et ressources par Origine ou Destination (C.R.O.D.), par missions ou rubriques du C.E.R. est établie préférentiellement lors de leur comptabilisation, et non par retraitement manuel a posteriori. Les différentes imputations (par nature, par origine ou destination et par mission) sont si possible réalisées simultanément.

48 BP65

Précision : Cette comptabilité comprend le classement des emplois de fonds par mission et par origine ou destination. Elle est destinée à analyser le coût des différentes actions engagées dans le cadre des programmes. Cette individualisation des missions répond aux règles de finesse de l'indicateur 60.

x			rca du cac pour les comptes 2024	N/A	Procédure comptable, CROD, CER	Guide HCVA et IDEASLAB CSOEC
		ok, vu sauf annexes explicatives	RCA 2024	N/A	Procédure comptable, CROD, CER	

F3.2 COHERENCE COMPTABILITE ANALYTIQUE / GENERALE

Une cohérence entre les analyses par mission et la comptabilité générale

Traçabilité: Les méthodes et l'organisation comptable permettent d'assurer une symétrie entre les résultats analytiques et les données de la comptabilité générale. La traçabilité des imputations et répartitions éventuelles est assurée.

x suivi au trim	avec le comité des dons s	suivi des dons et des projets par trimestre	N/A	Comptes analytiques	
-----------------	---------------------------	---	-----	---------------------	--

F3.3 PROCESSUS BUDGETAIRE

Un processus budgétaire efficace

49 BP68	Le processus budgétaire est formalisé (calendrier/mode opératoire) et actualisé.	x		La procédure budgétaire est décrite dans un document mis à jour en février 2025. Pré-budget établi par la DAF qui coordonne différents contributeurs / proposition revue et ajustée avec les co-présidents / dialogue avec les cercles qui s'approprient leur part du budget et les plans opérationnels sous-jacents. Le budget final est validé par le CA puis par l'AG.	pv du ca et ag de juin et juillet 2025	n/a	Processus budgétaire	
49 BP69	Le processus budgétaire est collaboratif et contradictoire. Il permet de définir la responsabilité des différents acteurs sur les différentes actions, et d'y associer des indicateurs de performance.	х		Processus contradictoire avec les cercles (ci-dessus) comme avec les porteurs de projets à soutenir (membres et partenaires), conclusions validées en conseil		N/A	Processus budgétaire	
49 BP70	Equilibre Emplois-Ressources : Le budget comprend la présentation des emplois et des ressources, ventilés par mission(s) faisant ressortir l'évolution de la situation financière de l'entité. Il comprend également un tableau de trésorerie prévisionnelle mensuelle sur 12 mois.	x		Gestion des budgets par projet ; pas de tableau de trésorerie	processus budgétaire	Budget prévisionnel	Budget prévisionnel et tableau de trésorerie prévisionnel	
49 BP71	Performance : Le budget annuel présente les actions, les coûts associés, les objectifs poursuivis, les résultats déjà réalisés et les prévisions mesurés au moyen d'indicateurs précis et motivés.	x		Le pilotage des plans d'action par projets est du ressort des co-présidents, qui veillent à mettre en place des actions de résolution pour les difficultés qui leurs remontent. Des revues de projet "in-situ" sont organisées périodiquement par trimestre	budget et suivi annuel	N/A	Budget prévisionnel	
DERNIER	E LIGNE PRISE EN COMPTE DANS LA SYNTHESE. SI besoin, INSERER des lig	gnes AU DES	SUS de	celle-ci.				

Page de référe nce du	Objectifs P&E 1 2 3	Exis Est Est N'e te à nai xist et per ssa e est fect nte pas	Commentaires	Documents consultés (Version ou date, N° d'article, page, nom du fichier dans Dropbox, lien internet)	Livrables attendus	Documents à consulter pour évaluation de l'indicateur	Fiche Méthodologique livrable ou Focus thématique
Page de référe nce du guide	Objectif P&E1 – UN SYSTEME COMPLET DE PILOTAGE	Exis Est te à Est N'e et per nai xist est fect ssa e doc ion nte pas um ner		Documents consultés (Version ou date, N° d'article, page, nom du fichier dans Dropbox, lien internet)	Livrables attendus	Documents à consulter pour évaluation de l'indicateur	Fiche Méthodologique livrable ou Focus thématique

- Une organisation d'un contrôle de gestion P&E.1.1
- Une organisation des informations P&E.1.2
- Une méthode de gestion de projet P&E.1.3
- Des comparaisons en interne et en externe P&E.1.4

P&E1.1 UNE ORGANISATION DU CONTRÔLE DE GESTION
L'entité dispose d'une organisation formalisée de la fonction/mission de « contrôle de gestion »

L'entité dispose d'un plan de contrôle pour s'assurer de la réalité
et de l'efficacité de ses actions. Basé sur les contrôles par la
hiérarchie et sur la fonction contrôle de gestion de l'entité, il
permet d'assurer un contrôle régulier et cohérent de l'ensemble
des activités au regard des principes d'efficacité et d'efficience.

é		Le CA supervise et contrôle le travail du « comité des dons » lequel instruit les projets (sélection, rapports de mise en œuvre et demandes de fonds, trimestriellement). Les autres activités d'animation de la fédération sont			
		ressources propres de l'association (dons non dédiés aux projets / commissions d'engagement / contributions des membres adhérents). Le plan de contrôle de		contrôle de gestion	
		gestion est à consolider avec la mise en place du comité de vigilance			

54 BP73	Ce plan de contrôle prend en compte les conclusions de l'ensemble des contrôles externes ou internes afin de disposer d'une vision globale de l'activité.	х	Le processus de contrôle et de mobilisation des projets est étendu ponctuellement aux zones Asie et Amérique Latine. Il précède la signature des conventions par projet et favorise les comparaisons internes entre les pays membres et les projets.	Contrôle de gestion comptable mensuel, qui distingue activités siège / conseil, projets et parrainages (dons reçus et retransmis sans commission aux activités concernées). Rôle à venir du Comité de vigilance sur ces enjeux.	n/a	Plan de contrôle	Focus thématique contrôle de gestion
54 BP74	L'organisation du contrôle de gestion est audité par le comité spécialisé chargé de vérifier la réalité du contrôle interne.	х	Le comité de vigilance couvrira ce domaine	Mise en place du Comité de vigilance ; Ire réunion en juin 2025.	N/A	CR du comité spéciaalisé	Focus thématique contrôle de gestion
P&E1.:	2 ORGANISATION DES INFORMATIONS L'entité définit et organise ses informations de façon à disposer de données fiables, cohérentes et validées pour piloter son action						
55 BP75	La gestion des informations et leurs outils de traitement permettent à l'entité de disposer de la bonne information nécessaire au pilotage.	x	Comité des Dons et revues de projets, articulation avec le conseil		N/A		
P&E1.	3 GESTION DE PROJET L'entité dispose d'une méthode de gestion des projets pour ses projets significatifs						
56 BP76	La méthodologie de gestion de projet est utilisée, avant (phase de choix), pendant (pilotage et suivi) et après (évaluation réalisée) la réalisation de chaque projet;	х	Au-delà de la gestion de projet, structurée, qui constitue une des activités majeures de Fondacio, la réflexion se poursuit pour intégrer une mesure d'impact et en déterminer les critères d'évaluation	comité des dons	N/A	Fiche projet	Focus thématiqque méthodologie gestion de projet + IDEASLAB
56 BP77	Cette méthodologie intègre l'évaluation selon les critères de Pertinence, de Cohérence, d'Efficacité, d'Efficience et d'Impact.	х	Les projets sont évalués pour leur pertinence par rapport aux axes prioritaires		N/A	Fiche projet	Focus thématiqque méthodologie gestion de projet + IDEASLAB
56 BP78	Les projets réalisés alimentent les démarches d'amélioration continue et de comparaison.	х	Notamment dans le cadre de la mise en œuvre du « programme d'amélioration des compétences »		N/A	Fiche projet	Focus thématiqque méthodologie gestion de projet + IDEASLAB

P&E1.4 COMPARAISON EN INTERNE ET EXTERNE

L'entité recherche des points de comparaison en interne et externe (articulation avec le territoire et l'écosystème) dans l'analyse des performances.

Comparaison Interne : L'entité dispose de tableaux comparatifs d'efficacité et d'efficience, en particulier pour les projets 57 BP79 d'importance significative. Elle les utilise pour diagnostiquer et favoriser les bonnes pratiques comme pour identifier les contreperformances et les réduire.

x		comparé, quantitatif et qualitatif. C'est une base pour développer l'échange de pratiques et les projets sont	Ecologie intégrale, afin d'avoir des projections à 5 ans et de benchmarker les projets (à voir : le questionnaire et	N/A	Fiche projet	Focus thématiqque méthodologie gestion de projet + IDEASLAB
		La comparaison externe n'est pas systématique, si ce n'est dans des				
		échanges approfondis avec				Focus thématiqque

57 BP80

comparative. Ces travaux périodiques contribuent à améliorer les procédures et les pratiques et éventuellement à orienter le projet associatif.

Comparaison Externe : L'entité conduit des actions de veille

		ta comparaison externe n'est pas	
		systématique, si ce n'est dans des	
		échanges approfondis avec	
х		contributeurs et partenaires locaux,	
		pour mesurer la pertinence et	
		l'efficacité d'un projet conduit en	
		commun.	

Exis	Est				
te	à	Est	N'e		
et	per	nai	xist	NI/A	Commenta
est	fect	ssa		IN/A	Commenta
oc	ion	nte	pas		
um	ner				

Benchmark externe

N/A

méthodologie gestion de

projet + IDEASLAB

60 Des tableaux de bords – E.2.2

⁵⁹ Un pilotage par indicateurs – E.2.1

L'entité utilise une méthode de pilotage pour l'ensemble de ses missions sociales, de ses ressources et de ses frais de fonctionnement et de recherche de financements en connaissance des attentes des parties prenantes.

Elle est fondée sur la fixation d'objectifs, de plan(s) d'action(s) nécessaire(s) à la réalisation des objectifs, appuyés sur des indicateurs aisément vérifiables assortis, de valeurs cibles.

59 BP81

Les outils de pilotage de l'organe collégial d'administration s'appuient sur des objectifs, des indicateurs de mesure et des valeurs cibles.

59 BP82

Les contributions volontaires en nature sont prises en compte dans le pilotage. L'entité les quantifie et les valorise. Elle en indique alors le montant dans les comptes annuels et en précise les modalités d'évaluation.

х		Documents produits par le comité des dons, documents présentés au conseil	N/A	Tableau de bord OCA	
x	Les contributions volontaires en nature (essentiellement constituées par le temps des bénévoles) sont intégrées dans le rapport sur les comptes annuels (il est notable que seule "l'équipe exécutive" bénévole est affectée aux projets, laquelle procède en général à des abandons de frais)	RCA du cac	N/A	CER	

P&E2.2 DES TABLEAUX DE BORD

Un système de tableaux de bord stratégique et opérationnel permet le pilotage de l'entité

60 BP83	L'entité dispose d'un tableau de bord stratégique permettant de s'assurer de la permanence de la cohérence entre le plan stratégique (cf. B.P. 28) et les ressources du modèle socioéconomique mobilisées : richesses humaines, ressources financières et alliances stratégiques. Note : Les alliances stratégiques se concrétisent au sein du territoire par des démarches de co-construction avec les parties prenantes.	x		souhaitons-nous faire ? ». Congrès, plan stratégique décliné en orientations pour 5 années. Après.	Doc PLAN STRATÉGIQUE POUR LA MISE EN OEUVRE DES ORIENTATIONS DU CONGRÈS 2023 DE FONDACIO tel que présenté et revu au CA du 17/03/25	Tableu de bord stratégique	Tableu de bord stratégique	Fiche méthodologique tableau de bord
60 BP84	Les principaux responsables opérationnels disposent d'un tableau de bord opérationnel reprenant les indicateurs associés aux objectifs et aux plans d'action	x		manque un travail sur les indicateurs d'impact	Suivi budgétaire et reportings CDD	Tableau de bord opértionnel	Tableau de bord opértionnel	Fiche méthodologique tableau de bord
60 BP85	Des tableaux de synthèse sont destinés à la Direction Générale et à l'organe collégial d'administration, selon des fréquences adaptées à leurs besoins.	x		reunion du conseil 2 fois par an ; suivi de pilotage tous les mois avec les équipes sal.		Tableau de bord de synthése	Tableau de bord de synthése	Fiche méthodologique tableau de bord
Page de		te à Est	N'e		Dogwood consultée		Dogwood & complex	Fisha Mátha dalasissus

ı	Page		te	à							
	de		et	oer Es	t N'e			Documents consultés		Documents à consulter	Fiche Méthodologique
r	éfére	Objectif P&E3 – DES MESURES ET ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ,	ost f	no	ai xis	N/A	Commentaires	(Version ou date, N° d'article, page, nom		pour évaluation de	livrable ou Focus
	nce	L'EFFICIENCE ET DE L'IMPACT		SS	ае	14/2	Commencines		Liviables atteriads	· ·	
	du		aoc	on nt	e pa	S		du fichier dans Dropbox, lien internet)		l'indicateur	thématique
g	juide		um	ner	ď						
			ont	n+/							

- 62 Mesure de l'efficacité P&E3.1
- 63 Mesure de l'efficience P&E3.2
- Evaluation de l'impact social P&E3.3

P&E3.1 MESURE DE L'EFFICACITE

L'entité mesure l'efficacité de son action en s'assurant de l'atteinte des objectifs fixés.

62 BP86	L'entité mesure l'atteinte de ses objectifs grâce à des indicateurs prédéfinis pour chaque objectif et par rapport aux valeurs cibles.		x	travail à développer		Tableaux de bord	Tableaux de bord	Fiche méthodologique tableau de bord
P&E3.	2 MESURE DE L'EFFICIENCE L'entité s'assure de l'atteinte de ses objectifs au meilleur coût, en maitrisant les ressources mobilisées Les coûts imputables aux missions sociales, les coûts de fonctionnement et de recherche de financements, font l'objet d'un suivi budgétaire dans un objectif de maîtrise de ces coûts.							
63 BP87	L'entité se dote d'indicateurs et de ratios permettant de mesurer les coûts de fonctionnement de l'activité récurrente comme des projets d'importance significative.		x	Fondacio possède une description analytique des coûts partagés, frais de support et frais d'exercice opérationnel des missions, sans les ventiler à l'échelle de chaque projet.		Tableaux de bord	Tableaux de bord	Fiche méthodologique tableau de bord
63 BP88	L'entité se dote d'indicateurs et de ratios permettant de mesurer les coûts d'appel à la générosité ou des autres recherches de financements.	x		ras a apper a la generosite par des moyens qui utiliseraient un marketing et les médias grand public. Travail en interne avec des bénévoles et une partie en sal.	CER et CROD	Tableaux de bord	Tableaux de bord	Fiche méthodologique tableau de bord
P&E3.	3 EVALUATION DE L'IMPACT L'entité s'engage dans une démarche d'évaluation de l'impact de ses actions pour mieux piloter, démontrer et s'améliorer.							
	L'entité s'engage dans une méthodologie lui permettant de mesurer son impact. Cette méthodologie inclut notamment :			Mesure et démarche d'amélioration				

Fondacio - SUIVI-DES-90-BONNES-PRATIQUES - v220425 ajk

inscrites dans la gestion de projets (BP

76 à 78). Intégrées également dans la

phase préparatoire au congrès

Focus thématique

évaluation de l'impact

N/A

Etude mesure d'impact

- l'identification des parties prenantes concernées par l'action

- la description qualitative et quantitative de l'impact des actions

64 BP89

évaluée,

menées.

64 BP90	Cette méthodologie de mesure d'impact doit permettre à l'entité de mesurer, argumenter et de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.		x	travail en cours	N/A	Etude mesure d'impact	Focus thématique évaluation de l'impact
DERNIE	RE LIGNE PRISE EN COMPTE DANS LA SYNTHESE. SI besoin, INSERER des lignes AU DESSUS de	e celle-ci					